

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1166 du 13 juin 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1912162S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2620 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828666S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2019:

Mauligalo Maureen NIGEND : 226 133 NLS : 8 074 996

Csernoczki Nicolas NIGEND : 131 375 NLS : 5 283 439

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2019:

Pagnoux Frédéric NIGEND : 135 059 NLS : 5 311 502

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 juin 2019.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'armement,*
D. RÉMOND